

L'essentiel du document de gestion des « Sites de la Vallée du Rhoin »

Document de gestion synthétique 2015 - 2024



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et ses missions

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association loi 1901** reconnue d'intérêt général, vise à préserver la biodiversité bourguignonne.

Ainsi, le Conservatoire se donne pour missions :

- De protéger les sites naturels, au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;

- De porter des programmes de préservation des milieux naturels ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble de la Bourgogne et en collaboration avec de nombreuses structures ;

- D'accompagner les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;

- De faire découvrir les espaces naturels remarquables et de sensibiliser les acteurs et le public à la protection de la nature.

En décembre 2013, l'État et le Conseil régional ont agréé le Conservatoire au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

Le Conservatoire agit pour le patrimoine naturel

Le Conservatoire gère plus de 170 sites, soit environ 5 200 ha, répartis sur la Bourgogne. Il s'agit de parcelles acquises par le Conservatoire ou de parcelles appartenant à des privés ou à des collectivités et pour lesquelles la gestion a été confiée au Conservatoire via des conventions de partenariat. Les milieux concernés sont très variés : tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

L'ensemble de ces sites constitue des milieux jugés d'intérêt écologique au moins à l'échelle régionale, voire nationale ou européenne. Ainsi, la très grande majorité des sites est rattachée au réseau européen Natura 2000 ou bénéficie d'un statut de protection ou d'un classement au titre des espèces ou des milieux naturels.

Enfin, le Conservatoire est gestionnaire de trois des quatre Réserves Naturelles Nationales de Bourgogne et d'une Réserve Naturelle Régionale.



Pelouse calcaire - Combe à la Vieille
G. Doucet - CENB

Pour gérer ses sites, le Conservatoire établit des « documents de gestion »

Tous les sites gérés par le Conservatoire sont amenés à être dotés d'un plan de gestion, validé par le Conseil Scientifique du Conservatoire. Ce document technique cadre le travail du Conservatoire afin d'assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion du site, ce dans l'espace et dans le temps. Au regard du diagnostic réalisé pour chaque site, le plan de gestion se décline en objectifs et en opérations à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux afin de concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et activités humaines. Le plan de gestion est renouvelé tous les 10 ans dans le but d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site. Ce document est également un outil permettant de mobiliser les fonds publics en faveur de la biodiversité.

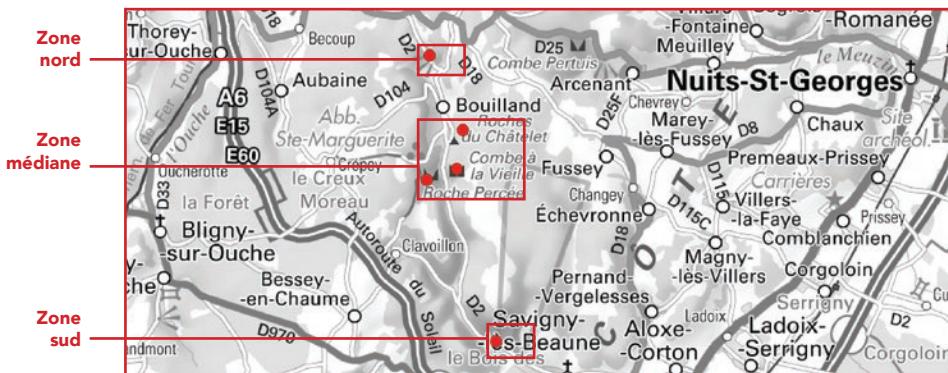
Très technique, un document de gestion peut être difficile à appréhender par les élus et les acteurs locaux. C'est pourquoi le Conservatoire a rédigé le présent document, appelé « document de gestion synthétique », pour vous présenter l'essentiel des informations à connaître pour un site donné.

Des Entités Cohérentes de Gestion (ECG) pour mutualiser les moyens

Depuis 2012, par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité Cohérente de Gestion (ECG) et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

Présentation de l'Entité Cohérente de Gestion « Sites de la Vallée du Rhoin »

Nichée dans un écrin de verdure, la Vallée du Rhoin présente des paysages magnifiques, une grande diversité de milieux naturels, aussi bien secs qu'humides, et abrite une biodiversité emblématique et remarquable pour la région.



Contexte socio-économique et culturel

ACTIVITÉS HUMAINES :

- Agriculture** : domination des surfaces agricoles par les pelouses et les prairies de fond de vallée, en lien avec une pratique importante de l'élevage, et présence de quelques grandes cultures. Les parcelles gérées par le Conservatoire n'ont pas d'usage agricole pour l'instant.

- Sylviculture** : rare secteur à avoir échappé à un enrésinement de ses massifs boisés. Les parcelles gérées par le Conservatoire ne relèvent pas du régime forestier.
- Sports et loisirs de pleine nature** : chasse, escalade, randonnée, pratique du VTT

Contexte général

- Nombre de sites** : 5 dont 1 (5,01 ha) en délégation de gestion via une convention et 4 (7,38 ha) acquis par le Conservatoire au début des années 2000 dans le cadre du programme LIFE « Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire »

- Surface** : 12,39 ha
- Communes concernées** : Bouilland et Savigny-lès-Beaune (21)

Zonages environnementaux :

- 1 ZNIEFF de type 1* « Vallée du Rhoin »
- 1 ZNIEFF de type 2* « Côte et Arrière Côte de Dijon »
- 2 sites Natura 2000* :
 - N° FR2601000 « Forêts, pelouses, éboulis de la Vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil » désigné au titre de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore »
 - N° FR2612001 « Arrière Côte de Dijon et de Beaune » désigné au titre de la Directive européenne « Oiseaux »
- 2 APPB* : « Sites à Hibou Grand-Duc » et « Sites de reproduction du Faucon pèlerin »

Autres zonages :

- 2 sites inscrits* : « Combe à la Vieille et falaises de Bouilland » et « Site de Roche Percée à Bouilland »

- Milieux présents : forêt de feuillus (40%), pelouses calcaires (35%), fourrés thermophiles (24 %), plantation de résineux (1%)

- Géologie : calcaires datant du Jurassique moyen (Bathonien, Bajocien) pour tous les sites sauf la Pelouse du Sentier aux vaches (Jurassique supérieur : Oxfordien) - présence de couches marneuses, notamment sur le secteur de Combe le Nait expliquant la présence de suintements tufueux

- Climat : semi-continentale avec une petite influence atlantique

* ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique) de type 1 : secteur de petite superficie présentant un grand intérêt biologique ou écologique.

* ZNIEFF de type 2 : grand ensemble naturel riche et peu modifié, offrant des potentialités biologiques importantes.

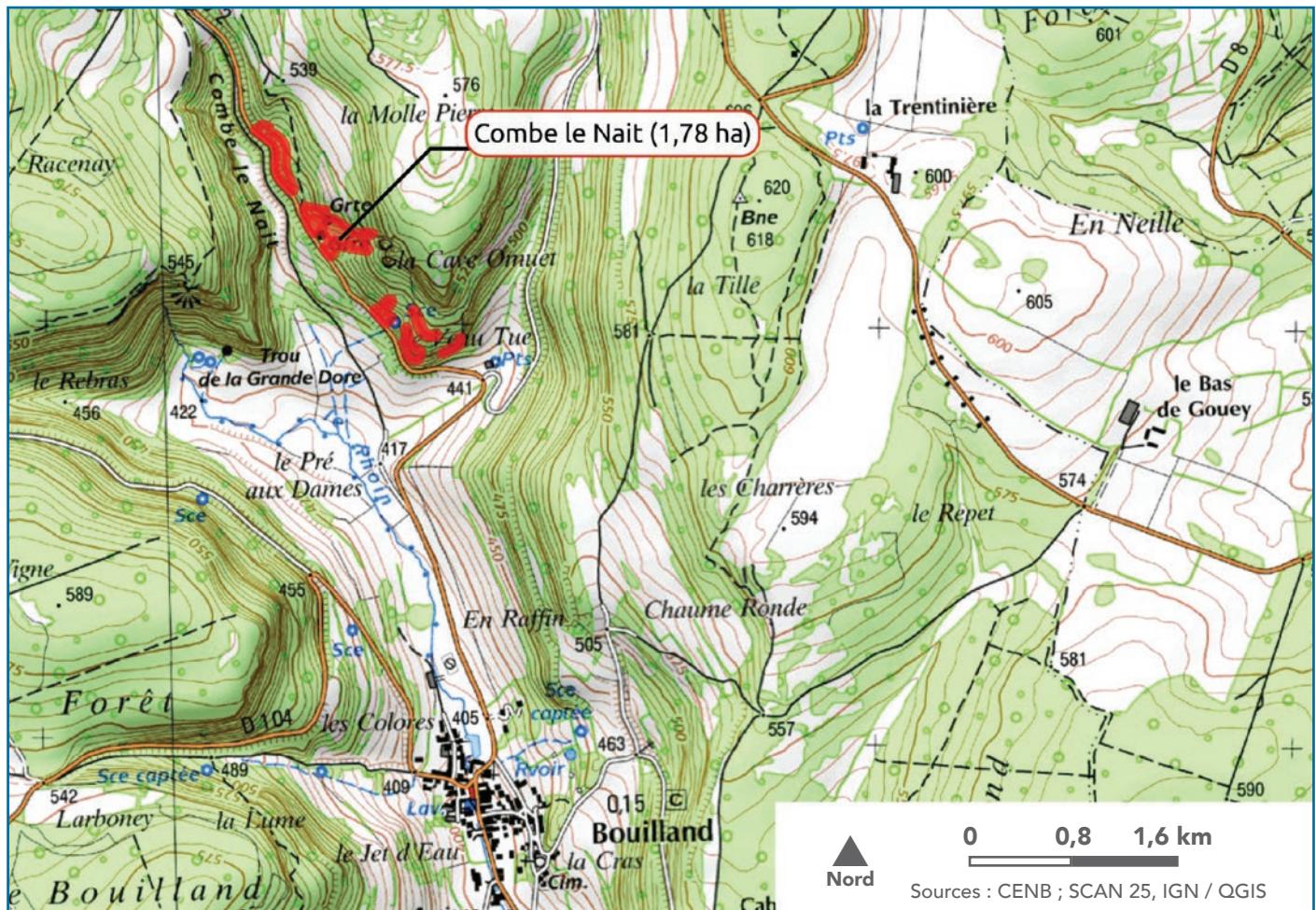
* Site Natura 2000 : site inclus dans un réseau européen de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité de la faune, de la flore et de leurs habitats.

* APPB (Arrêté préfectoral de protection de biotope) : mesure réglementaire, prise par un préfet, pour protéger un milieu naturel abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées.

* Site inscrit : site dont la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général mais insuffisant pour justifier son classement.

Localisation des sites de l'ECG

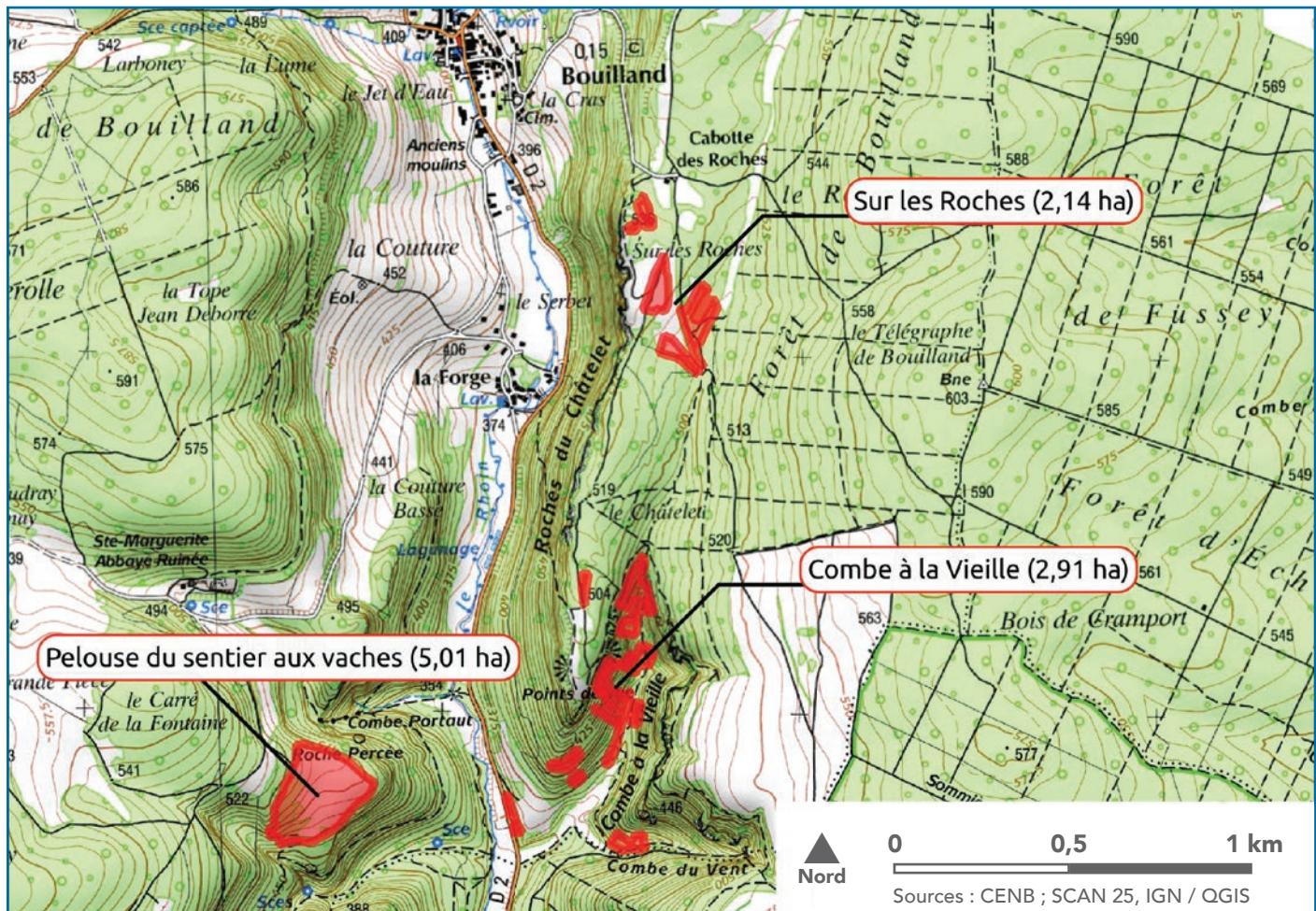
Zone nord



Secteur forestier de la Combe le Nait
G. Doucet - CENB

Localisation des sites de l'ECG

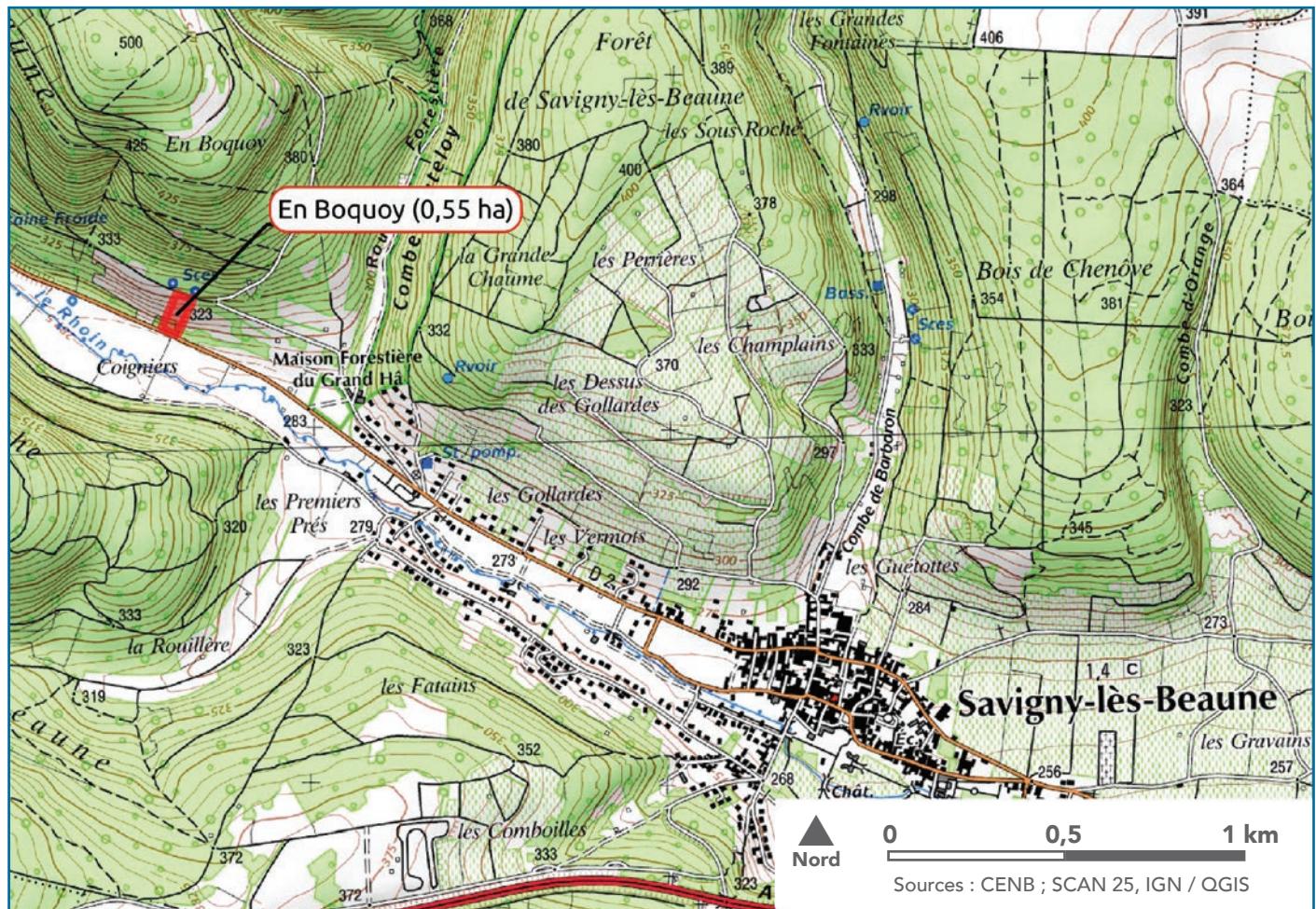
Zone médiane



Vallée du Rhoin vue depuis les Roches du Châtelet
G. Doucet - CENB

Localisation des sites de l'ECG

Zone sud

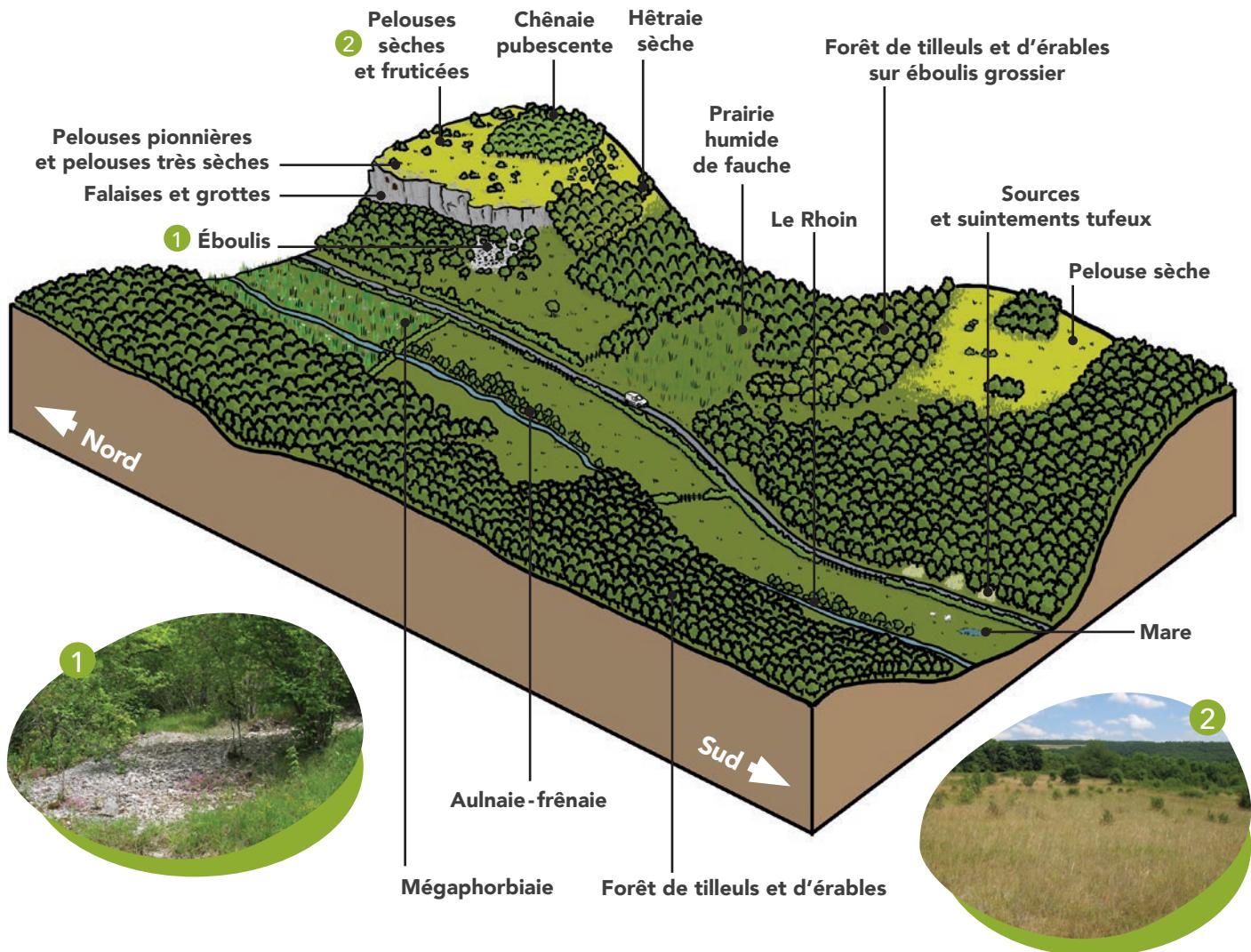


Pelouse en cours de fermeture sur le site En Bocquoy
G. Doucet - CENB

Un patrimoine naturel à préserver

Une mosaïque de milieux exceptionnels et patrimoniaux

La Vallée du Rhoin concentre sur une trentaine de km² la quasi-totalité des types de milieux naturels secs rencontrés en Bourgogne sur substrat calcaire. Tous les stades de végétation cohabitent, depuis les milieux pionniers jusqu'aux stades forestiers. La variation des conditions d'humidité entre les plateaux et le fond de vallée renforce encore cette diversité de milieux.



Des milieux secs sur les plateaux

• Les milieux rocheux

Ce sont ici les **falaises calcaires** et les **éboulis**, situés en contrebas de celles-ci.

• Les milieux ouverts et de transition

Les **pelouses calcaires** sont composées d'herbacées adaptées aux sols calcaires peu nutritifs et secs. À même la roche, se développent les **pelouses pionnières**, à la végétation très rase et clairsemée, et les **pelouses très sèches**. Sur les plateaux, le sol plus épais permet le développement d'une végétation plus dense et plus haute formant des **pelouses sèches**.

Ces dernières peuvent former des mosaïques complexes avec les **fruticées sèches**, fourrés denses d'arbustes et arbrisseaux (prunelliers, aubépines, buis, cornouillers et genévrier). À l'interface pelouses / fruticées, se trouvent les **ourlets thermophiles**.

• Les milieux forestiers

Alors que les plateaux sont colonisés par la **chênaie pubescente**, les pentes exposées au nord ou les secteurs confinés sont propices à l'installation des **forêts de tilleuls et d'érables**. Les secteurs exposés au sud sont plutôt favorables à la **hêtraie calcicole sèche**.

Des milieux humides en bordure du Rhoin

Le fond de vallon et les bords du Rhoin abritent des **prairies humides** et des **mégaphorbiaies**, prairies humides à hautes herbes (plus d'un mètre) issues de l'abandon de la fauche et/ou du pâturage, mais aussi des **aulnaies-frênaies** et quelques **suintements tufueux*** de pente.

* Le tuf est une roche constituée par les dépôts successifs de calcaire au niveau de suintements d'eau riche en calcaire.

La plupart de ces milieux sont remarquables et sont reconnus d'intérêt européen.

Une flore contrastée aux influences méditerranéennes et montagnardes

Les influences climatiques méridionales et le relief contrasté de la Vallée du Rhoin permettent la cohabitation d'espèces méditerranéennes mais aussi, plus surprenant encore, d'espèces plutôt montagnardes. 5 espèces sont protégées et au moins 9 sont considérées comme menacées au niveau régional.

Parmi les plantes patrimoniales recensées, citons la **Gentiane croisette** qui se développe sur les pelouses légèrement marneuses ou le **Laser de France**, plutôt caractéristique des pelouses très sèches, voire des éboulis ensoleillés en cours de fixation. Les milieux boisés abritent des plantes remarquables comme le **Polypode du calcaire*** qui se plaît dans les éboulis boisés.

Parmi les **plantes montagnardes**, citons la **Drave faux aïzoon**, l'**Anthyllide des montagnes*** ou encore le **Daphné des Alpes**. Elles forment ici des stations dites «abys-sales», car elles se développent normalement à des altitudes beaucoup plus élevées dans le Jura, les Alpes ou les Pyrénées.

Certaines plantes à **affinité méditerranéenne** ont remonté la Vallée du Rhône pour s'installer sur les secteurs les plus secs et chauds de la Vallée du Rhoin comme le **Cynoglosse de Dioscoride**, une des espèces les plus menacées du site et exceptionnelle en Bourgogne (il s'agit ici de la dernière station bourguignonne connue), et la **Saponaire de Montpellier**.



Drave faux aïzoon
S. Gomez - CENB



Cynoglosse de Dioscoride en fruits
G. Doucet - CENB



Gentiane croisette
C. Foutel - CENB



Daphné des Alpes
G. Doucet - CENB



Saponaire de Montpellier
G. Doucet - CENB

Une faune caractéristique

Les papillons

La diversité des milieux du site allant des pelouses pionnières aux forêts est favorable à bon nombre de papillons. Parmi eux, deux espèces présentent un enjeu important au niveau régional voire national.

Le **Damier du Frêne***, d'intérêt européen, est lié aux clairières et lisières forestières à proximité desquelles se trouvent des frênes (plante-hôte de la chenille). La Bourgogne est le dernier secteur en France à abriter suffisamment de stations pour assurer sa préservation au moins à moyen terme. L'**Azuré de la croisette** est bien présent sur les pelouses de la Vallée du Rhoin où pousse la plante-hôte de sa chenille, la Gentiane croisette. Ce secteur est l'un des derniers bastions de l'espèce en Bourgogne.



Azuré de la croisette
G. Doucet - CENB



Pic noir
F. Croset

Les oiseaux

Plusieurs espèces d'oiseaux patrimoniaux (au moins 6 espèces d'oiseaux d'intérêt européen) utilisent la mosaïque des pelouses, falaises et fruticées pour tout ou partie de leur cycle de vie comme le **Faucon pèlerin*** ou le **Hibou Grand-Duc** qui nichent régulièrement sur les falaises du secteur. Sur les pelouses sèches, il n'est pas rare de croiser l'**Alouette lulu** ou encore l'**Engoulevent d'Europe**. Le **Pic noir** affectionne les plus gros arbres des boisements.

* Photographies en couverture du document

Enjeux identifiés suite au diagnostic des sites

Des enjeux de conservation liés à des menaces avérées ou potentielles

SITES / ENJEUX DE CONSERVATION	COMBE LE NAIT	SUR LES ROCHES	COMBE À LA VIEILLE	PELOUSE DU SENTIER AUX VACHES	EN BOQUOY
Embroissaillement des pelouses sèches en mosaïque avec des fourrés arbustifs, milieu d'intérêt européen en forte régression sur la vallée	X	X		X	X
Enrésinement de certains secteurs menaçant la naturalité des boisements feuillus de pente, d'intérêt européen	X		X		
Régression des cortèges liés aux vieux boisements engendrés par une forte exploitation	X		X		
Surfréquentation des milieux de corniche qui abritent une grande partie de la flore remarquable de l'ECG		X	X		
Régression voire disparition du Damier du Frêne				X	
Disparition du Cynoglosse de Dioscoride lié à l'embroussaillement des parcelles					X

Des enjeux de connaissance

Sur l'ensemble des sites, il ressort un manque de connaissances sur les espèces et les milieux naturels patrimoniaux. La réalisation d'inventaires s'avère donc nécessaire. Pour se prononcer sur l'état de conservation des milieux et adapter au mieux la gestion des sites, des suivis scientifiques seront mis en place.



Pelouse de corniche menacée par la surfréquentation des promeneurs
G. Doucet - CENB



Station à Cynoglosse de Dioscoride
S. Gomez - CENB

Des enjeux de sensibilisation

De multiples acteurs interviennent sur les sites concernés par ce document de gestion (forestiers, chasseurs, élus, grimpeurs, etc.). Il est donc important de les impliquer dans la gestion des sites et de les informer régulièrement des actions prévues sur les sites afin de prendre en compte l'ensemble des usages.

Au vu de ce constat, un ensemble de mesures a été proposé par le Conservatoire pour les 10 années à venir afin de répondre de façon pertinente, cohérente et adaptée aux problématiques de chaque site de l'ECG.



Pelouse très embroussaillée
G. Doucet - CENB

Des mesures pour répondre aux enjeux du site

Une gestion pastorale et mécanique pour restaurer et entretenir les pelouses calcaires

Afin de lutter écologiquement et durablement contre l'altération et la disparition par embroussaillage progressif des pelouses calcaires, le pâturage et/ou la fauche restent les meilleures solutions pour permettre le maintien des milieux tout en les valorisant sur le plan économique. Ainsi, le Conservatoire travaillera à la mise en place d'un pâturage sur au moins un des sites.

Site(s) principalement concerné(s) :

Pelouse du Sentier aux vaches, éventuellement Sur les Roches

Budget prévisionnel :

30 000 € sur 10 ans

Calendrier prévisionnel : 2015 - 2024



Pâturage sur le site du Sentier aux vaches par le troupeau du Conservatoire R. Vuillemin - CENB

Un choix de non-intervention pour favoriser la naturalité des boisements feuillus de pente

La gestion sylvicole influe directement sur l'expression et l'état de conservation des milieux et sur les potentialités d'accueil de la faune et de la flore. La biodiversité la plus remarquable des boisements se développe lorsque des arbres de tous âges sont présents, notamment les plus évolués (arbres sénescents, morts, en décomposition). Pour permettre le développement d'espèces liées au vieillissement des forêts, il est préférable de ne pas ou peu exploiter les boisements de feuillus et de les laisser évoluer librement. Seules des interventions pour raisons de sécurité seront éventuellement réalisées. Notons également que sur certaines parcelles, les résineux présents seront éliminés.

Sites principalement concernés : Combe le Nait, Sur les Roches, Combe à la Vieille (élimination des résineux sur les sites Combe à la Vieille et En Boquoy)

Budget prévisionnel : 6 500 € + coût de l'élimination des résineux

Calendrier prévisionnel : 2015 - 2024 et 2016 pour la coupe des résineux



Boisement feuillu de pente à la Combe à la Vieille G. Doucet - CENB

Une consolidation de la maîtrise d'usage ou foncière sur les stations d'espèces à fort enjeu

La présence d'espèces fortement menacées à proximité immédiate de parcelles maîtrisées par le Conservatoire ayant été mise en évidence, une animation foncière s'impose pour tenter d'intégrer ces stations dans le périmètre de l'ECG.

Dans un second temps, il sera aussi judicieux de densifier le réseau de sites notamment pour mieux prendre en compte des espèces comme le Damier du Frêne ou l'Azuré de la croisetelle.

Sites principalement concernés : Sur les Roches, Combe à la Vieille, En Boquoy et éventuellement Combe le Nait

Budget prévisionnel : 5 400 €

Calendrier prévisionnel : 2015 - 2018

Une concertation régulière avec les acteurs pour une meilleure appropriation des enjeux et des opérations

Pour mieux préserver les richesses des sites, il est primordial d'**informer** et d'**impliquer les acteurs locaux** dans les actions de gestion. **Les réflexions conduites sur les sites sont donc menées en concertation** avec les élus, l'animateur du site Natura 2000 et les autres partenaires.

Sites principalement concernés :

l'ensemble des sites

Budget prévisionnel :

1 500 € / an en moyenne

Calendrier prévisionnel : 2015 - 2024

Des opérations de sensibilisation des citoyens

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux enjeux du site, des **sorties de découverte nature** seront organisées.

Des **panneaux expliquant la non-intervention sur les boisements feuillus** sont aussi prévus.

Sites principalement concernés : Sur les Roches et Combe à la Vieille pour les sorties nature, Combe à la Vieille et éventuellement Sur les Roches pour la pose des panneaux

Budget prévisionnel : 2 250 € pour les sorties nature + 5 100 € pour les panneaux + 3 800 € pour la conception du document de gestion synthétique

Calendrier prévisionnel : 2016 pour la pose des panneaux, 2016, 2020, 2024 pour l'organisation de sorties nature

Du bois mort pour la vie!

Dans la majorité des forêts, générées pour la production de bois, les arbres sont expédiés au moment où ils sont le plus intéressants économiquement. Or, cela aboutit à une consécration voire une disparition des vieux arbres.

 Un arbre mort par goudron et une souche dans un bois mort. © A. Frère - CENB

Des arbres inexploits mais indispensables au maintien d'une certaine biodiversité

C'est alors les vieilles forêts que la biodiversité est la plus importante. Ces dernières sont des milieux très dépendants des arbres âgés, dépassant ou morts. Elles les utilisent comme abris ou source de nourriture. Ce sont des milieux très riches en biodiversité : insectes, champignons, bactéries, mycophages, crustacés sans oublier des chenilles et mammifères.

 Un chenille dans une branche morte. © A. Frère - CENB

Des espèces souvent méconnues mais fort utiles

Dans les forêts dites «vouillées», composées d'essences autochtones et n'ayant pas connu d'exploitation depuis plus de 50 ans, la décomposition du bois mort favorise la croissance de champignons qui contribuent à l'élimination d'un tiers des éléments minéraux disponibles pour les racines des arbres.

Des actions pour rendre un caractère plus naturel à nos forêts

 Une exploitation raisonnée des forêts permet de conserver, également en sous forme d'âges, des vieux arbres et des bois morts.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a choisi de faire évoluer progressivement les forêts dont il le gère, en conservant les vieux arbres et en intégrant des mesures de sécurité, n'est envisagée dans ces parcs.

Partenariat entre :  Pour la sécurité de : 

Panneau expliquant la non - intervention sur les milieux forestiers

Des suivis réguliers des opérations de gestion, des espèces à enjeu et de l'état de conservation des milieux

Afin de gérer au mieux les milieux naturels, il est important de bien les connaître ainsi que la biodiversité présente sur le territoire et de suivre leur évolution en réponse aux mesures mises en place. La **programmation de suivis** permet alors de :

- localiser et caractériser les stations d'espèces protégées ou à forte patrimonialité,
- pallier le manque de données,
- évaluer et réajuster si besoin les opérations de gestion.

Sites principalement concernés :

l'ensemble des sites

Budget prévisionnel : 28 400 €

Calendrier prévisionnel :

2015 - 2024



Prélèvement d'œufs d'Azuré de la croisette
G. Doucet - CENB

L'optimisation de la gestion du site

Tous les sites seront à terme dotés d'un document de gestion opérationnel. L'état d'avancement et l'efficacité des mesures mises en œuvre seront régulièrement évalués. Le Conservatoire devra également être réactif pour réviser si besoin les mesures prévues en cas de modifications importantes du contexte.

Sites principalement concernés :

l'ensemble des sites

Budget prévisionnel : 34 500 €

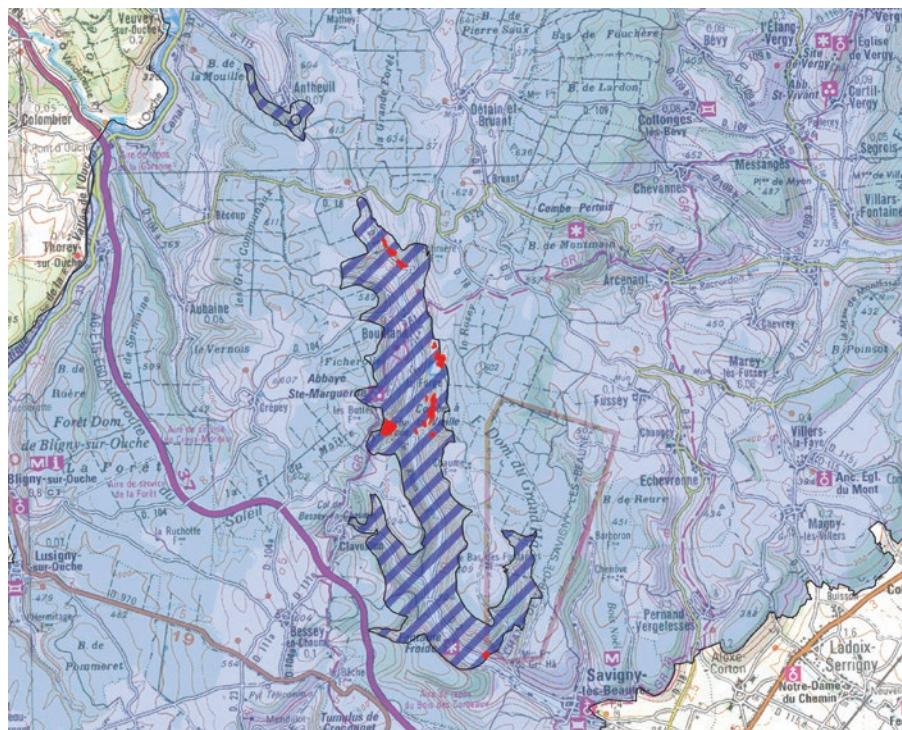
Calendrier prévisionnel : 2015 - 2024

Un lien fort avec les sites Natura 2000



Les 5 sites de l'Entité Cohérente de Gestion « Sites de la Vallée du Rhoin » font partie intégrante des sites Natura 2000 N° FR2601000 « Forêts, pelouses, éboulis de la Vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil » et N° FR2612001 « Arrière Côte de Dijon et de Beaune ». Ainsi, dans une logique de cohérence, le travail et les objectifs du Conservatoire concordent avec ceux définis dans le Document d'Objectifs des sites Natura 2000 et la mise en œuvre des actions est concertée.

Dans une logique de mutualisation, le Conservatoire s'appuie sur le Comité de pilotage des sites Natura 2000, instance rassemblant tous les acteurs et partenaires des sites de l'ECG, pour rapporter et présenter les actions qu'il a réalisées ou à venir.



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

C'est une politique européenne qui vise à préserver la biodiversité sur certains sites d'intérêt écologique, tout en prenant en compte les activités humaines.



Sites Natura 2000

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Pour en savoir plus...

Sur les sites du Conservatoire

**Vous pouvez contacter
le Chargé de missions territorial 21 :**

Le Chargé de missions territorial EPI :
Guillaume DOUCET
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des Etangs - 21600 Fénay
Tel : 03 80 79 25 99
guillaume.doucet@cen-bourgogne.fr

Visitez le site internet du Conservatoire :

www.cen-bourgogne.fr

En couverture :
Combe à la Vieille - G. Doucet / Faucon pélerin - C. Foutel /
Polypode du calcaire - G. Doucet / Anthyllide des montagnes
- O. Girard / Damier du Frêne - G. Doucet

Imprimé par S'Print sur papier recyclé à 75 exemplaires
Décembre 2016

Sur les sites Natura 2000

Vous pouvez contacter la structure animatrice des sites :



Communauté d'agglomération
Beaune Côte et Sud
14 rue Philippe Trinquet - 21200 Beaune
Tel : 03 80 24 56 80

Document réalisé
avec le soutien
financier de :



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**